



- **BETTERAVES** : Maladies du feuillage : Réveil de la cercosporiose au sud des Hauts de France et de la rouille au Nord. Bio agresseurs aériens : faible présence des pégomyies, rares noctuelles, surveillance des teignes toujours d'actualité.
- **COLZA** : évaluer le risque limace.

BETTERAVES

Betteraves : 52 parcelles observées.

Maladies foliaires :

Le retour de la pluie et de températures plus fraîches, réveille les maladies foliaires. Au Sud des Hauts de France, et particulièrement dans l'Oise, la **cercosporiose** se développe. Au Nord de la région c'est la **rouille**.

Les seuils changent après le 15 août pour les quelques parcelles qui n'avaient pas encore atteint le T1 jusqu'à la semaine dernière. Pour ces parcelles, il faut passer à la deuxième partie du tableau.



Cercosporiose dans l'Oise – P.Delefosse



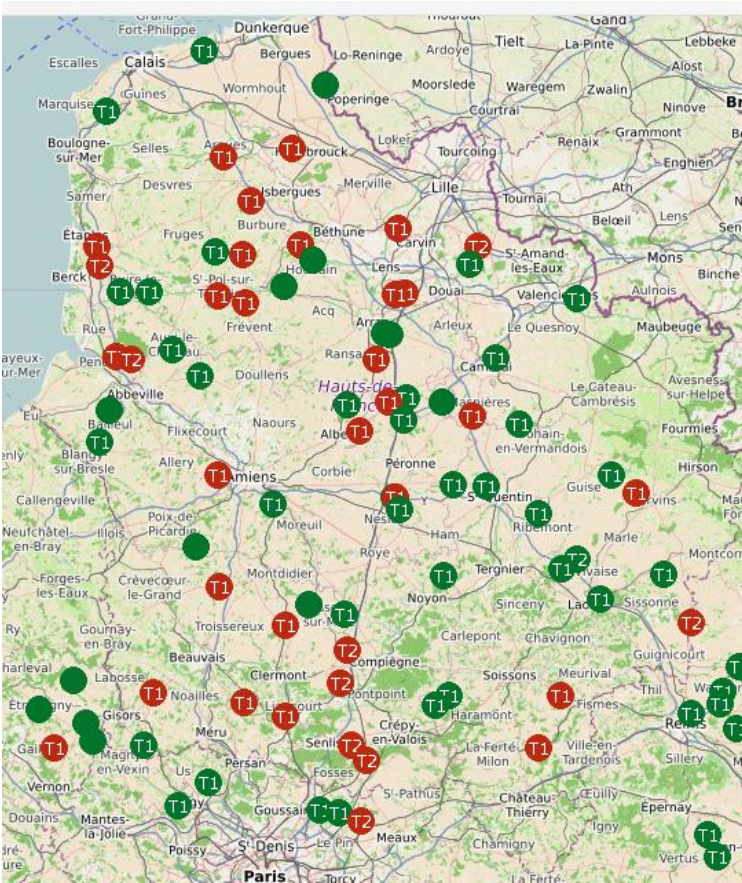
Rouille - C. GAZET.

Rappel des seuils maladies du feuillage :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection <u>après</u> la mi-août				
Oïdium	30 %	Pas de T2	Pas de T3	
Rouille	40 %	Pas de T2	Pas de T3	
Cercosporiose	20 %	25 %	Pas de T3	
Ramulariose	20 %	25 %	Pas de T3	

Bordure littorale = bande côtière de 100 km

Carte « Alerte maladies » au 20 août :



Comment lire cette carte ?

- **T1 non atteint :**
seuil de traitement non atteint
- T1 **Seuil d'intervention T1 :**
seuil de traitement atteint, T1 à réaliser
- T1 **T1 réalisé, T2 non atteint :**
sous protection du T1, seuil de traitement T2 non atteint
- T2 **Seuil d'intervention T2 :**
seuil de traitement atteint, T2 à réaliser

Ravageurs :

L'activité des Bio-Agresseurs diminue.

PEGOMYIES : Quelques pontes de pégomyyies sont observées. Elles sont accompagnées de galeries mais les asticots sont rarement présents.

Seuil de nuisibilité pégomyyies : en été 50% de plantes avec galeries et larves.



Galerie de pégomyyies - C. GAZET.

TEIGNES : Il est encore nécessaire de surveiller les chenilles de teigne, les précipitations n'ont pas toujours été suffisantes. La présence de teigne peut favoriser l'apparition du Rhizopus.

Seuil de nuisibilité teignes : Le seuil de nuisibilité est de 10 % des plantes avec présence de chenille.

COLZA

Limaces

Evaluation du risque

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès maintenant** dans les parcelles où le colza sera semé. Pour cela, disposez 4 bâches de 0,25m². Humidifiez-les en ne mettant pas d'appâts (anti-limace). De préférence, disposez-les le soir et relevez-les le lendemain matin. Changez la position des bâches à chaque observation.

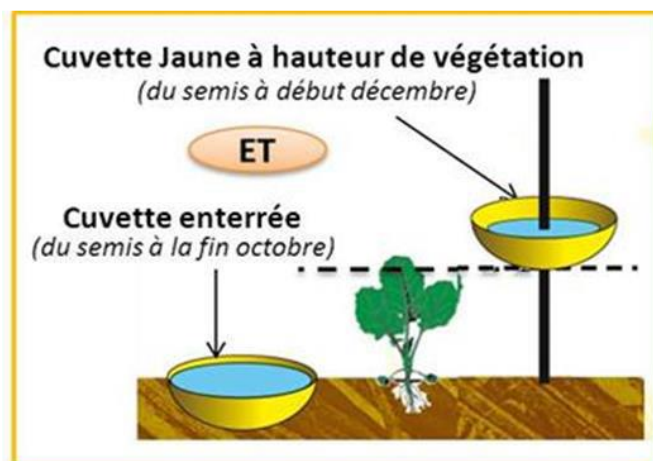


Synthèse du réseau d'observation limaces DE SANGOSSE

Commune	Code postal	14/08/2019		19/08/2019	
		Total Limaces (par m ²)	Stade	Total Limaces (par m ²)	Stade
ABBEVILLE ST LUCIEN	60480	0	Non-Semée	0	Semée - Non levée
BOISJEAN	62170	2		2	
BRECY	2210	1	Non-Semée	0	Non-Semée
COUPRU	2310	0	Non-Semée	2	Non-Semée
LEFFRINCKOUCKE	59495	0	Non-Semée	0	Non-Semée
LOUVIGNIES QUESNOY	59530			1	Non-Semée
MONTBREHAIN	2110			0	Non-Semée
PUISIEUX ET CLANLIEU	2120	0	Non-Semée	0	Non-Semée
RELY	62120	0	Non-Semée	0	Non-Semée
VERTAIN	59730	0	Non-Semée	0	Non-Semée
VERVINS	2140			1	Non-Semée
WARGNIES LE GRAND	59144			0	Non-Semée
WARGNIES LE PETIT	59144	0		2	

Lorsque le colza sera semé, pensez à la cuvette jaune pour les **altises**.

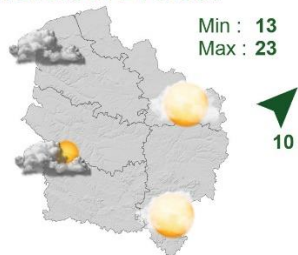
- Disposez une cuvette enterrée dans le sol (pour capture de la grosse altise) **ET** une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement). Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10 m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).
- Relevez vos cuvettes au minimum une fois par semaine. Renouvelez l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



De même, pour une bonne qualité de semis des colzas et notamment une bonne implantation, vous pouvez retrouver quelques conseils via ces 2 liens (source Terres Inovia) :

- [comment raisonner le travail du sol en interculture?](#)
- [Réussir l'implantation du colza : assurer la germination.](#)

Mercredi 21 Août



Jeudi 22 Août



Vendredi 23 Août



Samedi 24 Août



Dimanche 25 Août



Lundi 26 Août



Mardi 27 Août



**Pour en Savoir +
Rendez-vous sur**

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales :** M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Colza :** C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. **Maïs :** V. Duval - Fredon Picardie.

Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. **Lin :** H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, I. Douay - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais. **Betteraves :** H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez., FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Moflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Carole Bonneau - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

